

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XXII

Québec, 30 octobre 1909

No 12

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 177. — Les Quarante-Heures de la semaine. — 177. — Apostolat de la Prière, 178. — S. G. Mgr l'Archevêque, 178. — Portioncule bénédictine, 179. — Nomination ecclésiastique, 179. — Au Concile, 179. — Feu le chanoine Thivierge, 179. — Postulants, 180. — Chez les Franciscaines Missionnaires de Québec, 181. — Les conversions en Angleterre, 182. — Dans la pénombre maçonnique, 182. — Le devoir des catholiques par rapport aux missions, 183. — Les décrets sur la communion quotidienne, 185. — Les vengeances de Dieu, 186. — Causeries historiques, 188. — La religion de l'avenir, 191 — Bibliographie, 192.

Calendrier

— o —

31	DIM.	b	XXII après Pent. et 1 ^{er} Novembre. Patronage de la Ste Vierge. <i>Kyr.</i> des dbls. I Vêp. de la Toussaint, sans mém. (Couleur blanche.)
1	Lundi	b	Toussaint. 1 cl. avec octave (d'obligation). <i>Kyr.</i> royal. II Vêp. de la fête, suivies des Vêp. des Morts, ant. doublées.
2	Mardi	n	Commemoration des Morts. Absoute.
3	Mercre.	+b	De l'octave.
4	Jeudi	b	S. Charles Borromée, évêque et confesseur.
5	Vend.	+b	} De l'octave.
6	Samedi.	+b	

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

1^{er} novembre, Asile Saint-Michel, Beauport. — 3, Saint-Charles. — 4, Charlesbourg. — 5, Saint-François de Beauce.

Apostolat de la Prière

Intention générale pour novembre 1909 : *L'acceptation de la douleur.*

Il faut, sans doute, essayer de détourner des autres et de nous les douleurs qui seraient l'effet de nos fautes et de nos imprudences. Mais, quoi que nous fassions, la douleur nous visitera. Comprenons alors qu'elle est le fruit et le châtement du péché : acceptons-la en esprit d'expiation et de réparation.

Comprenons aussi qu'elle est pour nous l'occasion d'exercer les plus belles vertus, d'acquérir les plus grands mérites, qu'elle nous est donc avantageuse : apprécions-la.

Comprenons enfin qu'elle nous fait ressembler à Notre-Seigneur, qu'elle nous permet de lui prouver notre amour : aimons-la. Quand elle vient, accueillons-la comme présentée par Dieu, et quand Dieu nous éprouve, sachons dire : FIAT !

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR NOVEMBRE

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens voient dans toute douleur une parcelle de votre croix, envoyée par votre amour.

Résolution apostolique : Dans la douleur, je songerai que Dieu m'aime, qu'il me regarde et qu'il m'attend.

S. G. Mgr l'Archevêque

Jeudi, le 28 octobre, était le 21^e anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. Bien que les travaux du Concile aient empêché la célébration extérieure de cette fête, cependant la présence à Québec de tout le corps épiscopal du Canada a suffi pour lui donner un cachet exceptionnel de solennité. C'est donc en union avec tous ces pontifes et ces prélats que, cette année, le clergé et les fidèles du diocèse ont adressé au Ciel leurs meilleurs vœux, en faveur du vénérable Chef de l'Eglise de Québec.

Portioncule bénédictine

— o —

Nous rappelons à nos lecteurs la grande faveur que Sa Sainteté Pie X a accordée à l'Ordre Bénédictin.

Depuis les Vêpres de la Toussaint jusqu'au coucher du soleil du lendemain, jour des Morts, tous les fidèles peuvent gagner une *indulgence plénière*, chaque fois qu'ils visitent n'importe quelle église ou oratoire public, moyennant de porter *habituellement* la sainte médaille *jubilatoire* de saint Benoît.

Les seules conditions requises sont la confession, la communion, et, à chaque visite, une prière pour le Souverain Pontife.

— † —

Nomination ecclésiastique

— o —

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, M. l'abbé L.-H. Carrier, a été nommé chapelain à l'hospice de Saint-Ferdinand d'Halifax.

— ♦ —

Au Concile

— o —

La dernière assemblée synodale a eu lieu mercredi matin.

Au moment où nous écrivons — mercredi soir —, il semble certain que la session solennelle de clôture du Concile aura lieu le jour de la Toussaint.

S. G. Mgr MacDonald, évêque de Charlottetown, s'est vu forcé par le mauvais état de sa santé de cesser de prendre part aux travaux du Concile. Sa Grandeur assistera toutefois à la séance de clôture.

— † † † † —

Feu le chanoine Thivierge

— o —

Une dépêche télégraphique de Sainte-Adélaïde de Fabos, comté de Gaspé, a annoncé la mort de M. le chanoine Thivierge, autrefois curé de Bonaventure.

M. Thivierge a succombé samedi soir, le 23 octobre, à l'âge de 75 ans et 7 mois. Il était le frère des RR. MM. de la Présentation et de l'Assomption, des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec.

Il a été inhumé dans les caveaux de l'église de Bonaventure, où il a été curé pendant 29 ans, mercredi de cette semaine.

M. le chanoine Thivierge, retiré du ministère depuis quelques années, résidait à l'Hospice Saint-Antoine de Québec, et c'est au cours d'une promenade dans la Gaspésie qu'il a été saisi par la maladie.

M. le chanoine Paul-Nap. Thivierge, né à Saint-Jean, I. O., le 30 mars 1834, fit ses études au Séminaire de Québec, et fut ordonné par Mgr Baillargeon, le 26 septembre 1858. Il fut vicaire à la basilique de Québec de 1858 à 1860; curé de Notre-Dame-du-Lac, 1860-1863; curé de Saint-Epiphanie, 1863-1869; curé de Percé, 1869-1872; curé de Bonaventure, 1872-1897. Il fut nommé archiprêtre en 1872 et chanoine honoraire de Rimouski en 1888.

Postulants

Un décret de la Sacrée Congrégation des Religieux, daté du 7 septembre 1909, interdit de recevoir au noviciat ou aux vœux, sans une permission spéciale du Saint-Siège, et sous peine de profession nulle, les postulants :

- 1° Qui auraient été expulsés de collèges, même laïques, pour immoralité ou autres crimes ;
- 2° Qui auraient été renvoyés des séminaires et collèges ecclésiastiques ou religieux pour n'importe quelle raison ;
- 3° Qui, soit comme profès soit comme novices, auraient été renvoyés d'un autre Ordre ou Congrégation religieuse ;
- 4° Qui, après avoir été déjà admis, soit comme profès soit comme novices, dans une province de quelque Ordre ou Congrégation et en avoir été renvoyés, essaieraient de rentrer dans la même ou dans une autre province du même Ordre ou de la même Congrégation.

Chez les Franciscaines Missionnaires de Québec

— o —

Une imposante et belle cérémonie a eu lieu dimanche soir à l'église des Franciscaines. Il s'agissait de la bénédiction d'un chemin de croix placé ces jours derniers dans la chapelle, et qui remplacera désormais les humbles petites croix indiquant les quatorze stations de la voie douloureuse.

Ce nouveau chemin de croix est une œuvre artistique, en harmonie parfaite avec la richesse et la beauté de la jolie chapelle que ne cessent d'admirer tous ceux qui vont y faire une pieuse visite. C'est la copie exacte d'un chef-d'œuvre du fameux peintre religieux Overbeck, dont l'original fait l'un des principaux ornements de la galerie de peintures du Vatican. C'est avec la permission spéciale du Saint-Père qu'une religieuse artiste, de l'Institut des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, sous la haute direction d'un célèbre professeur de peinture, a pu copier ces tableaux pour le sanctuaire eucharistique de Québec. L'encadrement, doré et orné de fines sculptures, a été confectionné dans un atelier de Florence et est en tous points digne des peintures artistiques qu'il renferme.

Avant la bénédiction, le Rév. Père Provincial des Franciscains, de Montcalmville, a fait un beau sermon sur la dévotion au chemin de la croix, et la manière d'accomplir cette sainte action afin d'en retirer tous les fruits de salut qu'elle comporte.

Après le sermon, le Père Provincial, assisté du Père Gardien et du Père Vicaire, des Franciscains, a procédé à la cérémonie de la bénédiction du chemin de croix, après laquelle le chœur des religieuses a chanté le *Te Deum*.

Ensuite a eu lieu la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement, à laquelle ont officié les Pères ci-haut nommés.

Le chœur des religieuses avait préparé pour cette solennelle cérémonie un magnifique programme, dont l'exécution a été admirablement réussie.

Un grand nombre de fidèles assistaient à cette belle fête religieuse.

Les conversions en Angleterre

— o —

Nous voyons, dans le numéro de septembre des *Petites Annales des Missionnaires Oblats de Marie*, que, depuis 1899, l'Angleterre a vu passer du protestantisme à l'Eglise catholique 446 de ses pasteurs, 417 membres du Parlement, 205 officiers, 162 hommes de lettres, 129 juristes, 69 médecins, 36 officiers de marine et 66 membres de la noblesse. Parmi ces convertis, 209 ont été élevés à la dignité sacerdotale, et 158 sont entrés en religion.

DANS LA PÉNOMBRE MAÇONNIQUE

CERTAINES ŒUVRES « NEUTRES »

— o —

Sous ce titre, nous lisons dans la *Corrispondanza romana* : C'est le secret du public que la Franc-maçonnerie opère habituellement, en certaine occasion, au moyen d'associations organisées complètement en dehors de la secte, mais obéissant sans le savoir à la direction, à l'impulsion des loges.

Il y a quelques années, de l'aveu même de la Franc-maçonnerie, la libre-pensée comptait déjà *six cents* groupes dont la formation était due à la secte.

Parlant de ces sortes de sociétés devant une réunion de francs-maçons, le F... Blatin disait : « *Ces troupes, vous ne pouvez les amener dans nos loges, mais il faut arriver à réunir autour de vous toutes ces masses du suffrage universel qui ne demandent qu'à être disciplinées par vous.* »

Il s'agit ici de sociétés qui ont en elles-mêmes un caractère anticlérical. En France, elles s'appellent la *Ligue de l'enseignement*, les *Unions amicales de solidarité*, les *Cercles d'études*, les *Bibliothèques populaires*, etc. ; ailleurs elles ont des noms semblables ou même différents.

Mais les francs-maçons pénètrent plus avant. Ils s'introduisent dans une multitude de sociétés de gymnastique, de tir, de musique, etc.

« Notre commission, dit le compte rendu du congrès maçonn-

nique d'Amiens en 1894, a estimé que ce moyen (d'action sur l'opinion publique par les suggestions maçonniques dans les sociétés à caractère indifférent) devait être désigné d'une façon toute particulière à votre attention. Il vous procurera, en effet, à vous, l'occasion de faire prédominer nos idées partout *si nous avons le talent d'organiser ces sociétés en restant dans la coulisse.* »

Ces sociétés ont été constituées par la Maçonnerie, et quelquefois elles ne le savent pas ; elles sont dirigées par les représentants de cette société secrète, et elles l'ignorent peut-être.

La secte a créé autour d'elle une sorte de « Tiers-Ordre » par une multitude de sociétés dans lesquelles la Franc-maçonnerie répand ses suggestions, impose ses directions, poursuit son but.

Il est grandement temps que certains catholiques comprennent cela, et qu'ils cessent de faire le jeu de l'ennemi irréconciliable de l'Eglise et de la civilisation chrétienne.

Le devoir des catholiques par rapport aux missions

Dans un récent article, dit *l'Univers*, Mgr Le Roy, évêque d'Alinda, ancien vicaire apostolique du Gabon et supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, appelle l'attention des fidèles sur l'apostolat en pays infidèle, nécessité organique pour l'Eglise, à laquelle, par conséquent, elle ne peut se soustraire. Cette nécessité impose aux catholiques d'incontestables devoirs : or, ces devoirs, les remplissent-ils comme ils devraient le faire ? Parmi les obstacles à l'apostolat, il en est un qui dépend de nous mêmes, dit le vénérable prélat : « C'est notre incompréhension de l'ordre donné par le Sauveur à son Eglise, c'est notre propre apathie. Si, depuis l'Ascension de Notre-Seigneur, chaque catholique avait rempli, pour son compte et dans la mesure de ses moyens, le testament qui lui fut confié, si chaque catholique avait été l'apôtre de sa foi, il n'y aurait plus un seul païen dans le monde. » Or, il y a, actuellement sur la terre, un milliard d'âmes, environ, qui ignorent le mystère de la Rédemption, et l'Eglise a cette douleur de voir « les

protestants, les musulmans, et les néo-païens eux-mêmes, plus ardents quelquefois pour répandre leurs erreurs que les catholiques pour propager leur foi. »

D'après l'*United Board of Commissioners for Foreign Missions*, les protestants ont recueilli pour leurs missions, en 1907, 21.418.869 dollars, ou 107.094.345 francs. Quelle figure font, devant cette somme considérable, les 6.402.586 fr. 74 recueillis, en 1908, par l'*Œuvre de la Propagation de la Foi*, comme contribution totale du monde catholique, à laquelle il faut ajouter, il est vrai, les collectes de l'*Œuvre de la Sainte-Enfance*, celles de l'*Œuvre des Ecoles d'Orient* et de quelques autres œuvres locales ? « Multiplions par 2, 3, 4, 5, si l'on veut, ces 6 millions de contributions », et l'on aura le maximum de ce qui est recueilli dans l'Eglise catholique pour les Missions. M^r. Le Roy fait cette constatation pénible qu'à côté de diocèses qui, comme celui de Lyon, de New-York, de Metz, etc., contribuent à l'œuvre de l'apostolat lointain pour des sommes importantes, il en est d'autres, beaucoup d'autres malheureusement, qui ne donnent ni un sou, ni un homme, et il attribue la première cause de cet état de choses à l'ignorance. On n'enseigne pas assez aux fidèles que l'ordre donné par Notre-Seigneur à son Eglise « d'enseigner tous les peuples » impose un *devoir*. Les traités abondent chez les protestants pour démontrer ce devoir. On doit fournir à l'apostolat des missionnaires et des ressources pour les soutenir ; il faut aussi prier pour appeler sur leurs travaux les bénédictions de Dieu.

Ainsi parle l'*Univers*.

En ce qui concerne la province de Québec, il semble que de plus en plus elle remplit son devoir en cette question de la propagation de la Foi. Car, pour ne pas rappeler ici les généreuses contributions en argent qu'elle donne depuis longtemps en faveur des Missions, on peut dire qu'aujourd'hui, et par la grâce de Dieu, il n'y a plus un pays infidèle où l'on ne rencontre des prêtres canadiens-français et des religieuses canadiennes-françaises, qui se dévouent à répandre la connaissance de la vraie foi.

LES DÉCRETS SUR LA COMMUNION QUOTIDIENNE

LEUR CARACTÈRE OBLIGATOIRE

— o —

La note qui suit est extraite du *Moniteur ecclésiastique* dont les consultations sont l'œuvre du cardinal Gennari, actuellement préfet de la Congrégation du Concile.

Le décret de la Sacrée Congrégation du Concile du 20 décembre 1905, sur la communion, fréquente et quotidienne, renferme l'expression *statuit ac declaravit*. Dès lors, il constitue en même temps qu'une déclaration un acte législatif de caractère obligatoire.

Voici le détail des obligations qui en résultent :

a) Ni confesseur, ni curé ne peuvent en aucune sorte interdire la communion quotidienne à n'importe quel fidèle d'ailleurs en état de grâce et animé d'une intention droite. Ce serait pécher que d'aller là contre.

b) Les curés, confesseurs et prédicateurs, doivent *crebris admonitionibus, multoque studio* exhorter les fidèles à recevoir souvent, même chaque jour, la sainte communion. Il y aura péché à n'accomplir pas un tel devoir.

c) Il faudra propager l'usage de la communion quotidienne surtout dans les séminaires, les pensionnats, les maisons d'éducation. Ils pèchent, les supérieurs, et surtout les directeurs spirituels qui n'ont cure de cette obligation (1).

d) Le catalogue des communions prescrites par les règles ou constitutions doit n'être maintenu qu'à titre directif et non préceptif. Il indique seulement un minimum de communions. Libre à chacun de s'approcher chaque jour de la table sainte, exception faite uniquement des cas prévus par le décret *Que-*

(1) Le directeur spirituel s'acquittera de son devoir au cours des prédications ou des confessions. Les recteurs et autres supérieurs n'auront pas d'égards spéciaux pour les jeunes gens qui communient fréquemment. Ils éviteront aussi de paraître moins estimer ceux qui n'en font pas autant. Il faut louer la communion fréquente et quotidienne en général, sans oublier d'ajouter que chacun reste libre de régler de concert avec son confesseur le nombre de ses communions. D'autres procédés pourraient occasionner beaucoup de sacrilèges. (Note du *Moniteur*.)

madmodum. Par suite, pêche celui qui fait opposition ou suscite des empêchements à l'augmentation du nombre des communions non prescrites par la règle.

e) Enfin, ordre est donné de lire ce décret une fois tous les ans dans les communautés religieuses, et défense faite de mettre en discussion la question qu'il a tranchée.

Telles sont les obligations imposées par le décret du 20 décembre 1905.

Les vengeances de Dieu

Carnot contre Jeanne d'Arc

Jeanne d'Arc contre Carnot

Quand on compare les divers présidents de la République qui se sont succédé parmi nous depuis Grévy, on est tenté de croire que nous avons toujours été de mal en pis. Des hommes comme Carnot, Casimir Périer, Félix Faure, apparaissent à certains catholiques de nos jours comme de vrais petits saints, comparés aux Loubet et aux Fallières, les présidents de l'ère de la Séparation. Il y a là une grande illusion. Les Carnot, les Casimir Périer, les Félix Faure ont été, comme leurs ministres soi-disant modérés, les Ribot, les Méline, les Poincaré, de grands coupables qui ont été les fléaux de la France : ils ont, en effet, préparé les voies à des hommes que les circonstances seules ont rendu plus audacieux. Ils ont fait tout le mal qui était possible de leur temps : ils ont signé à peu près tous les décrets que la franc-maçonnerie a exigés d'eux.

Nous oublions trop vite : c'est une de nos grandes faiblesses Dieu se souvient. Il ne pardonne qu'au repentir. Quand le coupable ne veut ni expier, ni s'amender, Dieu le frappe. Il a frappé les Grévy, les Carnot, les Casimir Périer, les Félix Faure, de manières diverses, mais bien significatives.

Prenons pour exemple le cas du président Carnot, parce que son nom est tristement lié à celui de Jeanne d'Arc et rentre ainsi grâce à elle dans l'actualité. On affecte de le prendre pour un homme droit, intègre, de haut caractère. Or, son haut

caractère consista surtout à obéir cadavériquement à la secte qui l'avait hissé au pouvoir.

On sait qu'il affecta, pendant tout son septennat, de ne jamais mettre les pieds à l'église : c'était une manière officielle d'insulter Dieu. On sait également que, en 1885, en qualité de ministre, il avait contresigné le décret qui laïcisait le Panthéon. Plus tard, en 1889, il avait consenti à ce que son aïeul Carnot fût retiré de la terre sainte et enseveli là, dans cette église volée au culte, sans une bénédiction, aux yeux de l'Europe assemblée à Paris. On avait décidé que le corps de Hoche, arraché de la cathédrale de Versailles, serait également panthéonisé le même jour : or, c'était le grand Carnot qui avait fait arrêter et périr le malheureux Hoche, âgé de vingt-neuf ans ! On sait que la famille de Hoche ne voulut pas subir cet affront.

Mais c'est surtout envers Jeanne d'Arc que Sadi-Carnot se conduisit indignement.

Au mois de mai 1894, des fêtes grandioses se préparaient à Lyon en l'honneur de la Pucelle. Qu'on remarque bien ce nom de Lyon : il est fatidique dans l'histoire des Carnot. Un décret présidentiel de Sadi-Carnot interdit toute manifestation officielle en l'honneur de Jeanne d'Arc. La secte commençait à prendre ombre de la popularité de la Libératrice. Elle donna l'ordre à son élu de marcher contre Jeanne : l'élu marcha. Il frappa l'archevêque. Il priva de traitement l'homme qui allait bientôt le bénir sur sa couche sanglante. Un mois après, en effet, dans cette même ville de Lyon, arrivait Carnot : on lui avait préparé la grande fête qui avait été refusée à l'héroïne. Un décret de Dieu supprima cette fête et la changea en deuil pour le coupable. Il faut être aveugle pour ne voir là que des coïncidences fortuites.

Est-ce aussi une coïncidence fortuite qui fit périr ce malheureux dans la ville que son atroce aïeul avait plongée dans le sang et les larmes ? Nous n'aurons jamais assez d'indignation contre ces infâmes Conventionnels qui ont fait périr tant d'innocents, tant de pauvres gens du peuple pendant la Révolution...

(*L'Idéal*, Paris.)

Causeries historiques

— o —

QUELQUES CONVERSIONS CÉLÈBRES AUX ÉTATS-UNIS

LA FAMILLE BARBER

(Suite.)

Nous voyons clairement que M. Barber, lors de cette visite à Québec, conçut l'idée de placer ses deux filles aînées, Mary et Abigaïl, chez les Ursulines de cette ville. Ses enfants demeuraient alors auprès de leur mère, au monastère des Visitandines de Georgetown, près de Washington ; et il était très inquiet de leur sort. Nous reviendrons sur ce sujet, lorsque nous aurons à donner des détails sur la vie de Madame Barber devenue Sœur Marie de Saint-Augustin.

Quelques mois après son retour du Canada, M. Barber, avec l'aide de son père (1) et moyennant les généreuses offrandes recueillies par lui en Canada, parvint à élever à Claremont une jolie petite église en brique (2), située tout près du temple protestant qu'il avait fréquenté pendant son enfance, et où son père avait prêché pendant trente-deux ans.

Voulant imiter l'apôtre saint Paul et n'être pas à charge à ses ouailles, M. Barber résolut d'ouvrir dans sa pauvre mission une académie, afin de pourvoir à sa propre subsistance. A cette fin, il adjoignit à son église une maison à deux étages qui devait lui servir d'école. Dieu récompensa son zèle, et bientôt il compta un bon nombre d'élèves venus des environs. Parmi eux se trouvait son neveu, William Tyler, qui, comme nous l'avons dit, devint plus tard le premier évêque de Hartford (Etats-Unis). Plusieurs familles protestantes finirent même par lui confier leurs enfants. Autre détail curieux ; la maison paternelle lui servait de presbytère ! (3)

(1) Voir de Goësbriand : *Catholic Memoirs*, page 72.

(2) Elle servit d'église paroissiale jusqu'en 1866. — Idem, page 72, note au bas de la page.

(3) Mémoire de la Sœur Marie-Joséphine.

Le Révérend Père Fitton (1), qui fut un des premiers élèves du Père Barber, et plus tard son assistant à Claremont, nous fournit quelques détails intéressants sur les premières années de notre converti dans le saint ministère :

« La conversion de M. Barber, dit-il, et son séjour à Claremont ont eu les plus heureux résultats. Ils amenèrent le retour à l'Eglise catholique de deux ministres épiscopaliens, les Rév. Dr Keely et Dr George Ironside. Le Dr Calvin White et plusieurs autres protestants suivirent leur exemple.

« L'Eglise et l'Académie du père Barber, ajoute-t-il, étaient à côté de la demeure paternelle, presque en face du temple protestant, autrefois fréquenté par sa famille.

« Je me rappelle très bien votre grand-père Daniel, sa femme et ses deux enfants, Israël et Rachel. Comment pourrais-je oublier le nom de William Tyler, mon pieux compagnon d'étude (*my sainted school fellow*), le saint évêque de Hartford, aujourd'hui décédé ?

« Que d'anecdotes je pourrais vous raconter sur les premières années de l'établissement du catholicisme à Claremont. Je n'aurais garde d'oublier « *Cornish* », la résidence du Capitaine Chase et de sa sœur, lesquels, avec les Marble et les Holden, étaient regardés, parmi les familles protestantes, comme les pierres angulaires du calvinisme dans le pays. Tous depuis ont été ramenés à la sainte Eglise catholique par le zèle et la piété de votre père, de sainte mémoire.

« Je dois maintenant vous révéler un secret. (C'est toujours le Père Fitton qui écrit à la sœur Sainte-Joseph.)

« Au temps où l'Académie était le plus prospère, et lorsque la maison était remplie d'élèves, j'eus un jour la curiosité de savoir où et quand votre cher père prenait son sommeil. Or, voici ce que je découvris. Son lit n'était rien autre chose qu'une étroite bande de tapis qu'il étendait, le soir, sur le plancher de la chambre même où il était né, et que, chaque matin, il roulait et cachait dans une armoire ! » (2)

Au mois de février 1825, M. Barber vit mourir sa vieille

(1) *Sketches of the establishment of the Catholic Church in New England*, by Father Fitton. Cet ouvrage est une des sources historiques de l'Eglise catholique aux Etats-Unis.

(2) Voir de Goësbriand, *Catholic Memoirs, life of Rev. V. H. Barber*, page 77.

mère, qui s'éteignit dans ses bras après avoir reçu de sa main les derniers sacrements.

Malgré les succès de sa mission à Claremont, le Père Barber éprouvait quelquefois une profonde dépression morale : l'absence des saintes affections du foyer domestique se faisait sentir alors vivement ; et tout en essayant de consoler Madame Barber, religieuse visitandine, il ne pouvait s'empêcher de partager à l'égard de sa famille les inquiétudes de celle qui avait été la compagne de sa vie.

Celle-ci lui confiant un jour ses chagrins, le P. Barber lui répondit de Claremont à la date du 25 mars 1824 (1) :

« Je reçois aujourd'hui, chère sœur, votre lettre datée du 17 février. Vous vous plaignez de mon silence : je vous ai écrit au mois de novembre. Vers le milieu de décembre, je suis passé au Canada, où j'ai séjourné une grande partie de l'hiver. J'ai écrit à Mary, de Montréal ; je ne suis de retour que depuis huit jours. Voilà la raison de mon silence. Pour ce qui est de vos lettres, j'ai reçu celles dont vous me parlez ; si les miennes ne vous sont pas parvenues, il faut s'en prendre aux employés de la poste s'acquittant assez maladroitement de leur emploi.

« Pourquoi vous tourmentez-vous sans cesse l'esprit au sujet des affaires temporelles de votre maison ? (2)

« Soyez sans inquiétudes, ma chère sœur. Dieu pourvoira « toujours aux besoins de ceux qui l'aiment.

« Je m'occupe moins à chercher s'il nous assistera qu'à me demander si, par notre amour et notre obéissance, nous nous rendons dignes de sa paternelle protection. Apprenez aux enfants à dire tous les jours : « Mon Dieu et mon tout. »

Au milieu de ses travaux et de ses inquiétudes au sujet de sa famille, M. Barber éprouva une grande consolation en apprenant que le Père Fenwick, son bienfaiteur et son père spirituel, venait d'être nommé évêque de Boston. On pria notre converti de se rendre à Baltimore pour assister à la cérémonie de la consécration, qui fut faite le 1^{er} novembre 1825, par

(1) Histoire des Ursulines des Trois-Rivières, 307.

(2) Madame Barber était alors directrice du pensionnat des Visitandines de Georgetown.

Mgr Ambroise Maréchal, assisté de Mgr Conwell, évêque de Philadelphie, et Mgr John England, évêque de Charleston.

Le 15 novembre 1825 fut encore un jour remarquable pour toute la famille Barber. Le père, la mère, les sœurs et le petit Samuel étaient réunis dans le parloir du couvent de la Visitation.

« Nous nous vîmes ce jour-là, en famille, pour la dernière fois, nous disait notre bonne sœur (1), la séparation fut douloureuse.

« Mgr Fenwick, avant son départ pour Boston, avait daigné venir nous bénir. » Et c'est alors qu'il prit des arrangements afin d'assurer l'entrée, chez les Ursulines, des deux filles aînées de M. Barber, Mary et Abigail.

Le lendemain, le nouvel évêque, accompagné de Mgr England et du Père Barber, se mit en route pour Boston, où ils arrivèrent le samedi 3 décembre.

RENÉ E. CASGRAIN, ptre.

(A suivre.)

Quelle est la religion de l'avenir ?

— o —

Quelle est la religion qui l'emportera sur toutes les autres, qui s'élèvera sur leurs ruines majestueuse et immortelle ? C'est la religion catholique.

Ce n'est pas moi qui le dis, c'est un ministre protestant, le Révérend Talmage. Au cours d'un éloquent plaidoyer pour obtenir de la ville de Philadelphie la création des parcs à l'usage des enfants pauvres qui s'étiolaient dans les quartiers ouvriers, le susdit Révérend, ministre presbytérien, demandait à ses auditeurs la permission de les « choquer ». Et, sans attendre cette permission, voici ce qu'il leur dit :

La seule Eglise qui s'occupe comme il convient du développement spirituel de l'enfant, c'est l'Eglise catholique. Aussi, grâce à ses écoles paroissiales, l'Eglise catholique — retenez bien ce que je vous dis — est destinée à devenir l'Eglise uni-

(1) Suzanne Barber, en religion Marie de Saint-Joseph.

verselle en Amérique, la véritable Église de l'avenir. Le Credo qui réunira un jour tous les citoyens de cette république, c'est le Credo de l'Église catholique.»

P. COUBÉ.

Bibliographie

— o —

— L'ÉDUCATION MORALE ET SES CONDITIONS, par LÉON-DÉSERS, chanoine honoraire de Paris, curé de Saint-Vincent-de-Paul. In-12, 2 fr. 50, relié, 3 fr. 00. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Ce livre est le fruit d'une longue expérience. S'il a été composé d'une suite de conférences faites devant des institutrices, dans la grande salle de l'Institut catholique de Paris, il n'en sera pas moins utile aux mères de famille.

L'épigraphe suffirait à caractériser son enseignement : « L'éducation doit être tendre et sévère, et non pas froide et molle ». On y sent en effet l'amour vrai et pratique des enfants, avec le sentiment toujours présent du bien à leur faire.

Plusieurs de celles qui ont assisté à ces conférences convenaient qu'un tel exposé leur eût été singulièrement utile au début de leur carrière : il les eût aidées à mieux comprendre les enfants, et aussi leur eût donné le feu sacré. Il est donc à mettre aux mains des débutantes afin de suppléer à leur inexpérience ; il sera, pour les autres, une confirmation de leurs efforts, peut-être leur apportera-t-il cependant quelque lumière. A toutes, il laissera la forte impression d'une grande mission à remplir, et qu'il faut élever sans cesse son âme pour s'en rendre digne.

— *Les Universités catholiques de France et de l'Étranger*, par Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris. 1909. Librairie Poussielgue, 15, rue Cassette, Paris.

Brochure de 120 pages, de lecture fort intéressante. Plusieurs pages bien sympathiques y sont consacrées à notre Université Laval, Québec-Montréal, auxquelles la *Revue canadienne* a dû récemment faire quelques reproches.